



**Guide des déchets
ménagers**

Chaque habitant du Grand Lyon se débarrasse d'un peu plus d'1,2 kg de déchets par jour. Au total cela représente plus de 500 000 tonnes de déchets par an sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

- Quels types de déchets produisons-nous ?
- Que faire de tous ces déchets ?
- Comment sont-ils collectés ?
- Que deviennent-ils ?

Pour répondre à vos questions, le Grand Lyon met à votre disposition ce guide des déchets ménagers.



Les différents types de déchets ménagers

Le Grand Lyon a en charge la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Ces déchets peuvent être classés en différentes catégories :

- les ordures ménagères non recyclables,
- les déchets recyclables,
- le verre,
- les déchets encombrants ou dangereux.

Chaque catégorie fait l'objet d'un traitement approprié.





La collecte des ordures ménagères est organisée en porte à porte, avec un bac gris.

La fréquence de collecte est liée à la densité de l'habitat, et peut varier de 1 à 5 fois par semaine. Sur certains quartiers des silos enterrés ou semi enterrés sont testés.

Les ordures ménagères doivent être déposées en sac dans le bac gris.

Les déchets ménagers non recyclables sont composés essentiellement de :

- déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, etc.),
- papiers ou emballages gras, souillés ou non recyclables (barquettes en plastique, sacs plastique, sur-emballages, polystyrène, etc.),
- déchets provenant du nettoyage des habitations (balayures, lingettes, etc.).

Ces déchets, une fois collectés, sont acheminés vers deux centres de valorisation thermique (usines d'incinération - Rillieux-la-Pape et Lyon Gerland). L'incinération des ordures ménagères permet la production d'électricité et de chaleur (chauffage urbain pour un équivalent de 53 000 logements).

C'est la valorisation énergétique des déchets.

Les ordures ménagères non recyclables



Les déchets ménagers recyclables

Depuis 2002, tous les habitants du Grand Lyon sont concernés par la collecte sélective des déchets.

Pour 95 % d'entre eux, elle est organisée en porte à porte, avec un bac vert. Toutefois, afin de se conformer aux couleurs adoptées par Eco-Emballages, des couvercles jaunes seront progressivement mis en place sur les bacs verts.

Dans certains secteurs, de nouveaux contenants sont également testés : silos, bacs à ouverture réduite.

Pour 5 % des Grands Lyonnais qui habitent en zone moins dense, des points de recyclage sont installés (1 point pour 500 habitants).

Les déchets acceptés :

- bouteilles et flacons en plastique, (tous les autres plastiques vont dans le bac gris),
- emballages en carton, briques alimentaires,
- emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, etc.),
- journaux, magazines, papiers propres non froissés et non déchirés.



Les déchets recyclables sont à déposer en vrac (sans sac plastique) dans le bac vert.

En cas de doute, jetez dans la poubelle grise.

Ces déchets sont acheminés vers quatre centres de tri (Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Irigny et Décines). Ils sont alors triés par matière puis envoyés vers des usines de recyclage spécifiques. Ils seront alors transformés en de nouveaux objets de la vie quotidienne.



Trier, c'est simple !

En vrac, dans le bac vert,
déposez uniquement :



Bouteilles et flacons
plastiques



Emballages
métalliques



Cartons et
cartonnets



Journaux, magazines,
papier

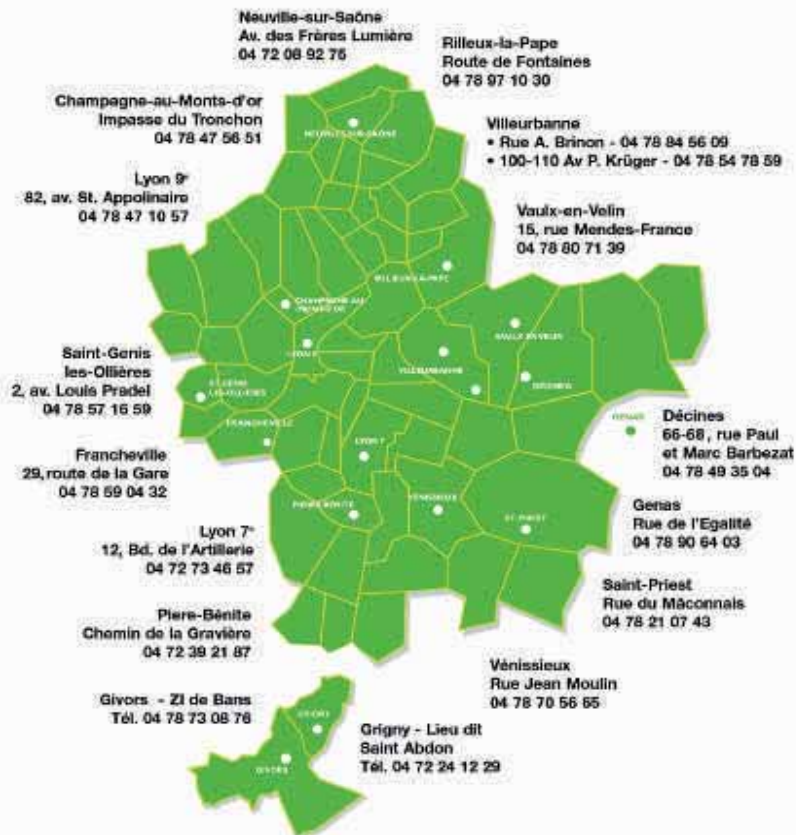
Déposez le verre dans le
conteneur le plus proche :



Verre seulement, sans couvercle
ni bouchon. Pas de vaisselle, pas d'ampoule...



Les déchèteries du Grand Lyon.



Pour plus de renseignements : www.grandlyon.com/decheterie

Horaires des déchèteries :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

Le samedi : 9h-17h.

Le dimanche de 9h à 12h. *

Fermeture jours fériés.

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.

Le samedi : 8h30-18h30.

Le dimanche de 9h à 12h. *

Fermeture jours fériés.

* La déchèterie de la rue A. Brinon à Villeurbanne est actuellement fermée le dimanche matin.

* Les déchèteries de Givors et Grigny ont des horaires sensiblement différents (voir site Internet).



Le verre

Le verre est collecté dans le Grand Lyon depuis 1976 dans les 2 100 silos installés sur la voie publique.

Les seuls verres concernés par le tri sont les verres d'emballage ayant servi à préserver des aliments :

- bouteilles (sans bouchons)
- pots et bocaux (sans couvercles).

Cela exclut la vaisselle cassée, les miroirs, les ampoules, les néons, les flacons de parfum, etc.

Après sa collecte, le verre est débarrassé de ses impuretés et broyé.

Il est ensuite fondu dans un four et réutilisé pour fabriquer de nouveaux objets (pots, bouteilles, etc.).

Chaque année le Grand Lyon reverse à la Ligue contre le Cancer une participation proportionnelle à la quantité de verre collectée dans l'agglomération.

La collecte du verre participe donc non seulement à la sauvegarde de l'environnement, mais aussi à la lutte contre le cancer.

Ainsi, en 2006, l'association a obtenu 62 113 euros de la part du Grand Lyon.

Les déchets acceptés en déchèterie



ENCOMBRANTS



VERRE



ELECTRO-
MENAGER



VÉGÉTAUX
BOIS



CARTONS
APPLATIS



PAPIERS



FERRAILLE



GRAVATS



TEXTILES



HUILE DE
VIDANGE



BATTERIES



PILES



CORROSIF



INFLAMMABLE



NOCIF

Déchetterie ou déchèterie ?
L'Académie Française
a récemment statué sur
l'orthographe du mot
et a retenu "déchèterie"
avec un seul t.



GRANDLYON

Communauté urbaine de Lyon - Direction de la propreté

20 rue du Lac - 69003 Lyon

Tél. 04 78 95 88 00 - www.grandlyon.com